

Suivi de l'étiage 2025 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domaniale

Bulletin n°5

Météo du bassin

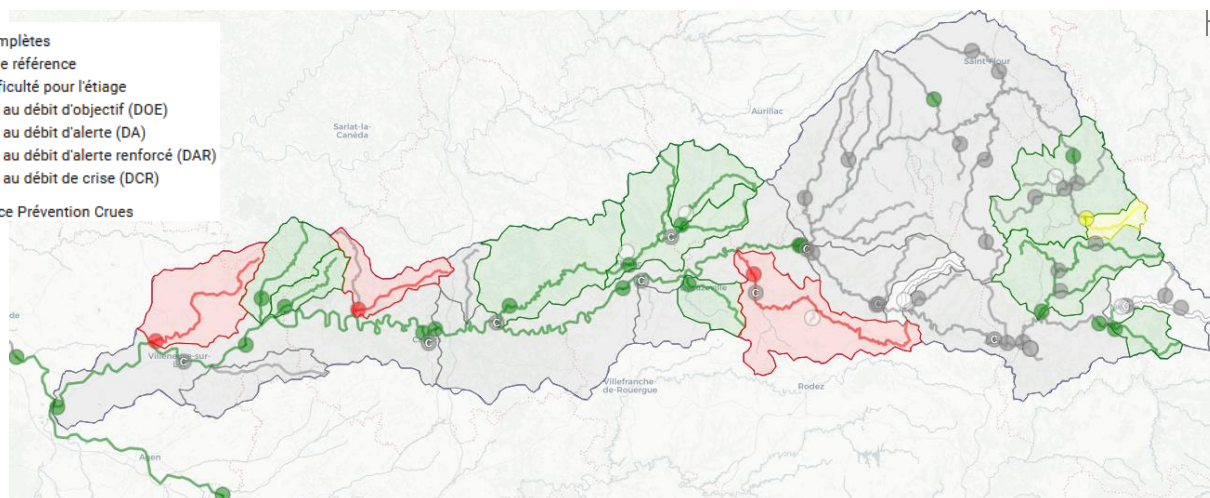
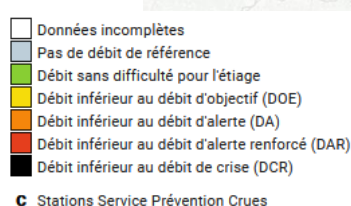
La baisse des températures qui était observée en fin de semaine dernière s'est prolongée cette semaine avec des températures légèrement inférieures aux moyennes de saison. Ce phénomène a été accompagné de précipitations modérées entre le 19 et le 20 juillet (de 4 et 10 mm en moyenne sur le bassin versant). Les pluies du mercredi 23 juillet ont quant à elles été plus significatives avec des cumuls compris entre 8 et 16 mm en moyenne (cumuls plus importants le long de l'axe Lot, sur le bassin du Célé, de la Truyère et du Lot amont).

Pour les jours à venir, les températures devraient rester légèrement inférieures aux normales de saison et quelques averses pourraient avoir lieu mais ne devraient pas entraîner de cumuls significatifs (de l'ordre de 1 à 2 mm).

Hydrologie du bassin

La situation des affluents du Lot semble relativement stable sur les 10 derniers jours au bénéfice des précipitations et de la baisse des températures. Cependant, les débits demeurent faibles sur de nombreux affluents avec des débits inférieurs aux seuils d'alerte renforcée sur la Lède, Le Vert et le Dourdou. Les précipitations du 23 juillet permettront certainement un peu de répit, mais ne devraient pas entraîner une amélioration notable de la situation. A titre d'exemple, les effets des pluies du 23 ne sont déjà plus visibles le 24 sur le Riou Mort.

Les précipitations plus importantes sur l'amont ont cependant permis de mettre en pause le soutien d'étiage de la Colagne le 23/07 avec un retour du débit sortant du barrage au débit réservé (60 l/s).



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 24 juillet 2025

<http://lavedelariviere.bassindulot.fr>



Soutien d'étiage du Lot domanial

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 17/7	Vendredi 18/7	Samedi 19/7	Dimanche 20/7	Lundi 21/7	Mardi 22/7	Mercredi 23/7	Jeudi 24/7	Vendredi 25/7
<u>Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval</u>	12	12	12	12	12	12	12	12	12
<u>QNR** (m³/s) à Entraygues</u>	10,2	10,1	10,6	11	12,9	13,5	13,3	↗	↗
Droits conventionnels cumulés*** (m³x1000)	4902	5412	5878	6308					
Volume cumulé déstocké*** (m³x1000)	402	566	687	771					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	31,4	49,6	25,3	12,7	12,7	13,7	12,7		
Entraygues [Roquepailhol]	36,3	52,4	20,5	12,9	13,7	13,4	13,1		
Faycelles	23,5	45,3	39,7	10,9	10,2	11,6	11,9		
Cahors [Lacombe]	22,9	41,9	50,5	22,2	16,6	17,8	17,8		
Coutet (EDF)	20,1	32,2	56,5	36,5	21,4	19,1	21,2		
Aiguillon-Ville****	15,6	25,4	45,3	35,8	18,0	16,7	16,6		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMLB à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Les droits d'eau cumulés atteignaient lundi 21 juillet 6,3 hm³ pour un déstockage de 0,77 hm³. La situation observée ces derniers jours entraîne un maintien du QNR entre 16 m³/s et 10 m³/s ce qui permet de cumuler des droits sans en déstocker beaucoup, cette situation est donc plutôt favorable pour le soutien d'étiage du Lot. A titre de comparaison, à la même période en 2022, plus de 20 Hm³ de droits étaient déjà cumulés pour 7,7 hm³ déstockés.

Les prévisions d'EDF pour les prochains jours anticipent une légère hausse du QNR qui permettra de continuer à cumuler des droits sans effectuer de déstockages.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

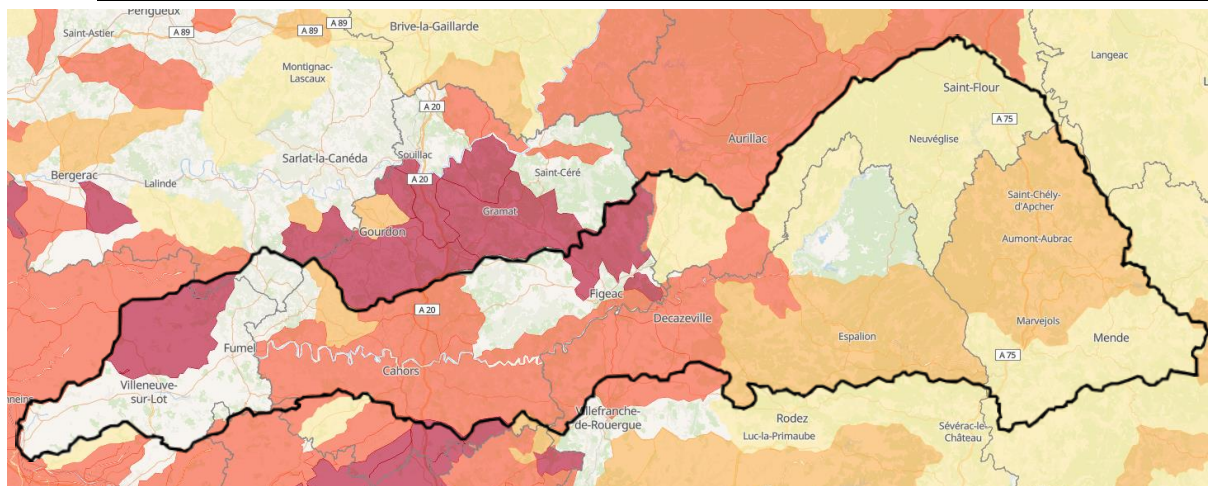
RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	24 juillet 2025	727,84	+1,84	-3,04
Sarrans	630	24 juillet 2025	634,21	+4,21	+0,22
Maury	583,5	24 juillet 2025	587,57	+4,07	+0,10
Castelnau	410,5	24 juillet 2025	413,25	+2,75	-0,01

Source : EDF

Les travaux sur le barrage de Labarthe débuteront le lundi 28 juillet ce qui ne permettra plus de soutenir les débits du Lot à partir des barrages de Sarrans et de Grandval jusqu'au 13 août. Le volume

stocké actuellement est satisfaisant et permettrait de soutenir les débits du Lot à environ 11,6 m³/s en l'absence d'apports sur la période. La commission mixte, réunie le 23/07, a convenu de maintenir le soutien d'étiage à 12 m³/s en ce début de travaux et se réunira à nouveau dans 15 jours pour ajuster la stratégie à la situation hydrologique et aux besoins.

Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 24 juillet 2025

Lien du site internet VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Vigilance : Affluents rive droite Truyère (12) ; Bassin du Bramont (48) ; Lot (48) ; Célé (hors veyre) (15) ; Ander – Margeride (15) ; Aubrac (15) ; Truyère aval (15) ; Rivière Lot (15)

Alerte Affluents du Lot amont (12) ; Dourdou de Conques (12) ; Bassin de la Truyère (48) ; Bassin de la Colagne (48) ; Cour d'eau Colagne (48) ; Vert aval et Masse (46)

Alerte renforcée : Diège (12) ; Affluents du Lot domanial amont (12) ; Veyre (15) ; Affluents du Lot (15) ; Vert amont (46) ; Vers, Rauze et Sagne (46) ; Les affluent du Lot (46) ;

Crise : Affluents du Célé (46) ; Lède (47)

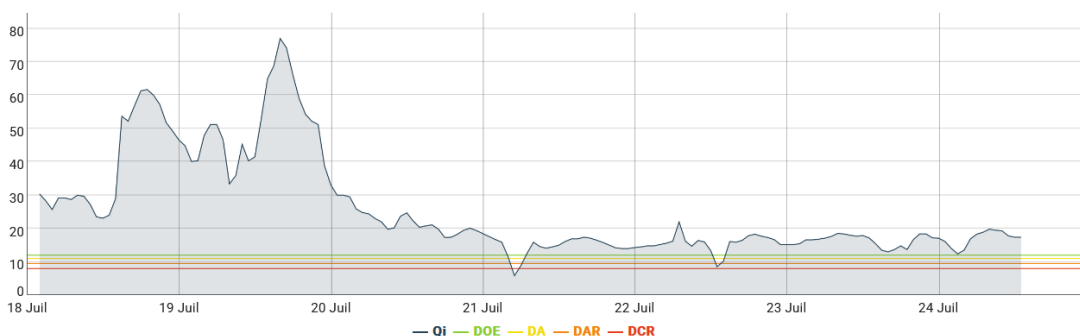
Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les cultures de maïs, qui occupent une proportion importante des cultures irriguées sur l'axe Lot, sont dans la phase de plus grande sensibilité au stress hydrique. En conséquence, les demandes en eau seront maximales jusqu'au 15 août. Cependant, la baisse de l'ETP et les précipitations significatives auront pour conséquence de limiter les besoins des cultures quelque temps.

Variations de débit sur le Lot réalimenté

Dernièrement, de nombreux passages du débit instantané sous les débits seuil de gestion sont observés sur la rivière Lot. Ces phénomènes sont particulièrement observés à Aiguillon et à Faycelles. Sur les 7 derniers jours, on observe 5 passages sous le débit de crise à Aiguillon et 1 passage sous le débit de crise, 2 sous le débit d'alerte renforcée et 3 sous le DOE à Faycelles. Enfin, on a observé cette semaine deux dépassements à la station de Cahors [EDF]. Un premier passage sous le débit de crise le 21 juillet et un passage sous le débit d'alerte renforcé le 22 juillet.

Un courrier a été envoyé le 22 juillet par la DDT du Lot aux acteurs de l'hydroélectricité du département pour rappeler l'interdiction du fonctionnement par éclusées du 1^{er} juin au 31 octobre.



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot à la station de Cahors [EDF] (46)
du 18 au 24 juillet 2025

Prochain bulletin : jeudi 31 juillet 2025

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

v.rigal@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2025 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le mardi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>